

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

TRECENTO SANTÉ ISR Part R CHF / Code ISIN FR0013224409

Fonds Commun de Placement géré par Trecento Asset Management (« Trecento AM »)

Initiateur | Trecento Asset Management

Site web | www.trecento-am.com

Coordonnées | Appelez le +33 (01) 57 13 55 55 pour de plus amples informations

Autorité compétente | Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro d'agrément FCP20120383 (agréé en date du 28/09/2012). Trecento Asset Management est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers

Date de production | Informations à jour au 01/01/2023

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type | Trecento Santé ISR est un Fonds Commun de Placement de droit français, appartenant à la classification des OPCVM « Actions Internationales ». Le FCP n'a pas la personnalité morale et n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

Durée | Le FCP a été créé le 14/12/2012 pour une durée de 99 ans. La part CHF a été créée le 17/01/2017.

Objectifs | Trecento Santé ISR investit en actions de sociétés internationales exposées au secteur de la santé (notamment les laboratoires pharmaceutiques, les biotechnologies, le matériel médical, les services de santé) et ce sans référence à un indice, en tenant compte de critères liés à l'investissement socialement responsable (ISR). Le fonds a pour objectif d'offrir une performance annuelle supérieure à 7% nette de frais sur la durée de placement recommandée d'un minimum de cinq (5) ans. Cet objectif de performance est associé à un objectif de gestion extra-financière visant à exclure les sociétés aux pratiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) contestables via une politique d'exclusion normative et sectorielle, et à sélectionner les sociétés affichant les meilleures pratiques (approche best-in-class). Le fonds est ainsi investi selon une démarche socialement responsable qui concilie la recherche de performance avec le développement et l'encouragement de meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance par un dialogue avec les entreprises. Au sens du règlement UE 2019/2088 dit *Sustainable Finance Disclosure* (SFDR), le FCP Trecento Santé ISR est un produit qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable (produit « article 8 »).

Pour constituer le portefeuille, l'équipe de gestion sélectionne, au sein d'un univers d'investissement composé d'environ 600 sociétés issues du secteur de la santé (non exclues pour des critères normatifs ou sectoriels tels que définis dans la politique d'exclusion de Trecento AM), les valeurs qui lui semblent les plus pertinentes à la fois en termes de potentiel de plus-value mais aussi de respect des critères ESG. L'analyse financière repose sur une analyse fondamentale conjointe de la situation de l'entreprise (valorisation, solvabilité, qualité du management) et des perspectives de croissance et de commercialisation de nouveaux produits/thérapies/services. Pour chaque société étudiée, l'équipe de gestion de Trecento AM évalue également la politique ESG globale instaurée ou non par l'émetteur, résultant ainsi en un score ESG propriétaire (de 1 à 5, 5 étant la meilleure note). A titre d'exemple, les critères environnementaux peuvent être l'existence d'une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre susceptibles de contribuer au changement climatique et la mise en place d'initiatives pour réduire ces émissions ; les critères sociaux : l'existence d'une politique de qualité, d'une politique de formation et rémunération des collaborateurs ; les critères de gouvernance : la parité hommes-femmes, la compétence,

l'indépendance et la diversité dans le conseil d'administration.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que les sources de notation ESG des émetteurs en portefeuille et/ou dans l'univers d'investissement ISR peuvent être différentes, pouvant alors générer un biais méthodologique. Le taux de notation extra-financière du portefeuille sera en permanence supérieur à 90% en nombre d'émetteurs. Le fonds a adopté une approche en sélectivité afin de déterminer l'univers d'investissement ISR (réduction de 20% de l'univers investissable par rapport à l'univers initial). A cela s'ajoute un système de malus de pondération pour les sociétés faisant face à des controverses.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherche pas à reproduire, tant au niveau géographique, qu'au niveau sectoriel, la composition d'un indicateur de référence. La gestion, discrétionnaire et de conviction, autorise une forte autonomie dans le choix des investissements et la concentration du portefeuille sur un nombre restreint de valeurs. L'équipe de gestion ne s'impose aucune contrainte de répartition géographique, sectorielle ou de taille de capitalisation, mais veille en permanence à la diversification au sein du portefeuille.

L'équipe de gestion s'autorise à couvrir l'exposition actions d'une partie du portefeuille de façon opportuniste. L'exposition globale aux marchés d'actions pourra évoluer entre 60% minimum et 100%. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés, organisés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions et/ou de taux et/ou de change (uniquement en couverture). Afin d'investir les éventuelles liquidités disponibles, le fonds peut également investir de 0 à 40% de son actif en obligations et/ou titres de créances en direct ou au travers d'OPCVM ou de FIA, dans le respect d'une fourchette de sensibilité de -3 à +10. Le risque de change peut représenter 100% de l'actif.

Dans le cadre de leurs analyses, les gérants pourront consulter à titre indicatif le Comité d'Expert Santé de Trecento AM. Ce comité est composé de dirigeants, d'entrepreneurs et d'experts académiques du secteur de la santé ayant accepté d'apporter une vision « terrain ». Ce comité ne dispose d'aucun pouvoir de décision, l'équipe de gestion restant indépendante dans ses choix et prises de décision.

Affectation des revenus | Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats |

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour (J) de calcul de la valeur liquidative avant 16h30 chez CACEIS Bank et sont exécutées le premier jour ouvré suivant sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse de J et publiée à J+1.

Fréquence de valorisation | Jours ouvrés non fériés de la Bourse de Paris

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

Assurance | Non applicable

Dépositaire | CACEIS Bank

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus).

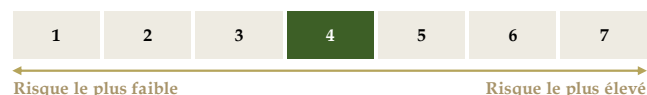
La responsabilité de Trecento Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion (y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages) est disponible sur le site internet : <https://www.trecento-am.com/> Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Des informations complémentaires (valeur de la part, prospectus complet, rapports annuels, documents semestriels) peuvent être obtenues gratuitement et dans un délai d'une semaine sur demande écrite du porteur à l'adresse postale suivante : Trecento Asset Management, 19 rue de la Paix - 75002 PARIS ; le(s) porteur(s) peuvent également obtenir ces documents par voie électronique en écrivant à : contact@trecento-am.com. Ces documents sont disponibles en français.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de Risque



L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en raison des mouvements des marchés ou d'une impossibilité de vous payer.

Le risque réel peut varier considérablement si vous ne conservez pas le produit pendant la durée de placement recommandée (5 ans).

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Soyez conscients du risque de change. Vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de celle de votre pays de résidence ; le rendement final que vous obtiendrez peut donc dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur synthétique de risque :

Risque de crédit : ce risque représente le risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Scénarios de performance (montants exprimés en francs suisses)

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario vaut pour les investissements à 1 et 5 ans.

Période de détention recommandée :	5 ans	
Exemple d'investissement :	10 000,00 CHF	
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans

Scénarios

Minimum	Il n'y a pas de rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 989 CHF	10 000 CHF
	Rendement annuel moyen	-80,11%	-27,81%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 096 CHF	8 286 CHF
	Rendement annuel moyen	-19,04%	-3,69%
Intmédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 717 CHF	13 533 CHF
	Rendement annuel moyen	7,17%	6,24%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 171 CHF	18 410 CHF
	Rendement annuel moyen	31,71%	12,98%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- Un investissement de 10 000 CHF
- Et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conservez l'investissement ou le produit, ainsi que de votre fiscalité personnelle.

Que se passe-t-il si Trecento Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Trecento Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Par ailleurs, les actifs de l'OPCVM sont conservés chez le Dépositaire CACEIS Bank. En cas d'insolvabilité de Trecento Asset Management, les actifs de l'OPCVM ne seront pas affectés. Néanmoins, en cas d'insolvabilité du Dépositaire à qui la garde des actifs de l'OPCVM a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs de l'OPCVM. L'OPCVM ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Que vous avez investi initialement 10 000 CHF ;
- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de manière indiquée dans le scénario intermédiaire (tableau des scénarios de performance).

Coûts au fil du temps

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts Totaux	331 CHF	2 470 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	3,31%	3,62% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen soit de 9,86% avant déduction des coûts et de 6,24% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres ne comprennent pas les frais éventuels que la personne vous vendant ou conseillant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	225 CHF
Coûts de transaction	1,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	106 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 7% avec high water mark et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 CHF

Combien de temps dois-je conserver et puis-retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans minimum. Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs et la nature des sous-jacents de cet investissement, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit, veuillez contacter cette personne directement. Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou la société de gestion Trecento Asset Management, veuillez contacter la société de gestion par courriel (contact@trecento-am.com) ou par courrier, de préférence avec A/R à l'adresse suivante : Trecento Asset Management, 19 rue de la Paix, 75002 Paris.

Autres informations pertinentes

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées de votre Produit représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien suivant : <https://www.trecento-am.com/trecento-sante-fr0011319664/>.

Les informations relatives à notre politique ISR sont disponibles via le lien suivant : <https://www.trecento-am.com/notre-engagement-isr-esg/>.